

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4037 JEUDI 15 JUILLET 2021

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'organisation des élections
sur la base du recensement
administratif réfutée

Selon un expert électoral contacté par le Courrier de Kinshasa et ayant requis l'anonymat, le contexte de l'heure et le cadre légal existant ne permettent pas de conditionner les élections par l'organisation du recensement administratif parce que l'extraction

du fichier électoral de celui de l'état civil remettrait en cause l'indépendance de la Ceni. Cette combinaison, a-t-il dit, n'est possible que dans le cadre d'un organisme de gestion des élections de type gouvernemental.

A en croire l'expert, élections et recense-

ment ne peuvent être combinés que lorsque le deuxième ne conditionne pas le premier. Dans le cas contraire, cela nécessite de retoucher la Constitution et la loi électorale et d'abroger la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Ceni.

Page 3

FRANCOPHONIE

Un financement de 4,2 millions
d'euros en faveur de la RDC et
du Cameroun

La déléguée générale à la Francophonie, Néfertiti Tshibanda, a annoncé, le 13 juillet, la mise à disposition d'un financement de 4,2 millions d'euros en faveur de la République démocratique du Congo (RDC) et du Cameroun. Ce don doit permettre aux deux pays de développer des innovations dans le domaine du développement durable. Faisant un lien entre la Francophonie et l'environnement, la déléguée générale à la Francophonie a indiqué que l'OIF participe à la facilitation de la coopération entre les



Etats dans les domaines et secteurs différents dont l'environne-

ment, l'éducation et la culture.

Page 2

INTERVIEW

Do Nsoseme : « *Les gens sont jugés à leur apparence* »

La photographe a emprunté l'expression « Grand Prêtre Mère » au jargon kinois en l'attribuant à sa série de cinq photos de dames photographiées en costume. Ce faisant, elle veut qu'à ces femmes, dont les petits commerces font vivre les foyers, l'on concède respect et considération comme c'est le cas pour l'homme ainsi vêtu à Kinshasa.

Au Courrier de Kinshasa, la photographe partage le constat que le port vestimentaire d'une personne contribue à l'identité ou la qualité qu'on lui confère. Pris à témoin, son objectif a permis de mettre en avant cet autre genre de « Grand Prêtre Mère » que l'on devrait valoriser à sa juste valeur dans la société.

Page 4

FOOTBALL-TRANSFERTS

Malango convoité par Al Ain, Rudy Baku à Göztepe

Après une saison exceptionnelle avec Raja de Casablanca, l'attaquant international Ben Malango Ngita est convoité par Al Ain aux Emirats arabes unis. Le club émirati où a évolué jadis le Fran-

co-Congolais Jirès Kembo Ekoko est prêt à débours 3 millions d'euros pour s'attacher de Ben Malango.

A la recherche du temps de jeu, le jeune attaquant germano-congo-

lais Rudi Makana Baku a quitté Holstein Kiel (D2 Allemagne) pour Göztepe Spor Kulübü en D1 turque. Il s'en est engagé pour trois ans pour un montant de transfert non révélé au public.

Page 5

FRANCOPHONIE

4,2 millions d'euros mis à la disposition de la RDC et du Cameroun

Le financement passé à travers l'Institut de la Francophonie vise à développer les technologies au service du développement durable et à lutter contre la pauvreté.



La VPM Eve Bazaiba et Mme Néfertiti Tshibanda

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaiba, a échangé le 13 juillet, avec la déléguée générale à la Francophonie, Néfertiti Tshibanda, sur la mise en œuvre du projet de développement des initiatives pour développer des technologies au service du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. Sortant de ces échanges, la déléguée générale à la Francophonie a indiqué que ce projet est financé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à travers l'Institut de la Francophonie. « Il doit permettre de créer des incubateurs et soutenir

des initiatives dans la sensibilisation, d'accompagner des structures des médias, dans la presse pour mieux informer la population sur la conservation de la nature », a-t-elle souligné. Néfertiti Tshibanda a, par ailleurs, fait savoir que l'Institut de la Francophonie pour le développement durable a un financement de 4,2 millions d'euros qui a été mis à la disposition de la République démocratique du Congo (RDC) et du Cameroun pour développer des innovations dans le domaine du développement durable. Faisant un lien entre la Francophonie et l'environnement, la déléguée générale à la

Francophonie a indiqué que l'OIF participe à la facilitation de la coopération entre les Etats dans les domaines et secteurs différents dont l'Environnement, l'Education et la culture. Dans le secteur de l'environnement, a-t-elle souligné, l'organisation a créé un institut de la Francophonie pour le développement durable. Ce dernier, a-t-elle précisé, a pour mission de contribuer à la coopération au service du développement durable. « C'est cette institution qui met à disposition de la RDC le financement pour développer des innovations en faveur du développement durable », a-t-elle indiqué.

Lucien Dianzenza

RDC

L'agriculture se meurt

Loin des slogans politiques, la réalité est bien autre pour le secteur agricole en République démocratique du Congo (RDC) qui a enregistré un taux d'exécution des dépenses budgétaires de 16,65 % au cours des six premiers mois de l'année 2021. Par ailleurs, cet argent décaissé n'a servi essentiellement qu'aux rémunérations, avec un taux d'exécution de 101 %.

Les statistiques des états de suivi budgétaire de la Direction générale des politiques et programmation budgétaires, une structure appartenant au ministère du Budget, note une faible affectation des ressources au ministère de l'Agriculture. Pire, la quasi-totalité des fonds alloués au ministère de l'Agriculture n'a servi qu'aux salaires. Aucun franc congolais n'est venu appuyer les dépenses de la rubrique « Investissement

d'investir dans le secteur agricole. Même au niveau de la coopération avec les bailleurs, aucun dollar américain n'a été orienté vers la rubrique « Investissements sur ressources extérieures ». En fait, il n'y a pas eu d'investissements tant du côté du gouvernement que de ses partenaires extérieurs pour faire bouger plusieurs projets agricoles en attente de financement. En fin juin 2021, le ministère de

« Investissements sur ressources extérieures »

sur ressources propres » du gouvernement. Pourtant, beaucoup d'acteurs du secteur espéraient et appelaient même à des investissements propres massifs dans les projets agricoles pour répondre au défi alimentaire. Pour eux, depuis le début de l'année, le gouvernement n'a pas tenu sa promesse

l'Agriculture n'a bénéficié que de 11 millions de dollars américains sur près de 69 millions de prévisions. Une situation catastrophique et en contradiction avec les efforts au niveau politique pour assurer une meilleure visibilité à la production alimentaire RD-congolaise.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Le pape rend hommage au "courage" de l'archevêque émérite du Congo

Le pape François a rendu mardi un hommage appuyé à l'influent archevêque émérite de Kinshasa, décédé dimanche, évoquant son "courage" et sa "contribution significative"

Exprimant sa tristesse dans un message de condoléances, le souverain pontife a décrit le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya comme un "exégète", un "homme de science" et un "grand homme spirituel (...) attentif aux besoins des fidèles, rempli de courage et de détermination".

"Homme épris de justice, de paix et d'unité", le cardinal "a été une grande figure écoutée et respectée de la vie ecclésiale, sociale et politique de la nation et s'est toujours engagé pour le dialogue et la réconcilia-

tion de son peuple", ajoute le pape François, pour qui "sa contribution a été significative pour l'avancée du pays".

Voix critique des régimes qui se sont succédé en République démocratique du Congo, le cardinal Monsengwo est mort dimanche près de Paris à 81 ans, après avoir longtemps joué un rôle politique de premier plan.

Le cardinal Monsengwo avait notamment été un des proches conseillers du pape François jusqu'en décembre 2018.

D'après AFP



Le Pape François et le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya en février 2015 (AFP)

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'organisation des élections sur la base du recensement administratif réfutée

Selon un expert électoral, toute tentative visant à conditionner les élections par le recensement administratif va à l'encontre de la Constitution.

Le débat sur l'organisation des prochaines élections sur la base d'un fichier électoral extrait du fichier de l'état civil ne cesse d'enfler au sein de l'opinion publique. La question est également au centre des préoccupations des experts électoraux qui entendent garantir à la République démocratique du Congo un processus électoral transparent, démocratique et apaisé en 2023.

Selon un expert électoral contacté par le Courrier de Kinshasa et ayant requis l'anonymat, le contexte de l'heure et le cadre légal existant ne permettent pas de conditionner les élections par l'organisation du recensement administratif, parce que l'extraction du fichier électoral du fichier de l'état civil remettrait en cause l'indépendance de la Céni. Cette opération, a-t-il dit, n'est possible que dans le cadre d'un organisme de gestion des élections (OGE) de type gouvernemental. Aussi, a-t-il ajouté, le temps pour l'organisation d'un enrôlement ne cesse de s'effriter. S'appuyant sur l'article 211 de la Constitution, l'expert électoral a expliqué que l'enrôlement des électeurs et la tenue du fichier électoral qui en émane sont l'apanage de la seule centrale électorale du reste de type indépendant. Toute tentative contraire, a-t-il expliqué, ne ferait qu'énervier cette disposition de la loi fondamentale et ouvrirait une brèche à la contestation. L'article 211 de la Constitution stipule

: « ...La commission électorale nationale indépendante est chargée de l'organisation du processus électoral, notamment de l'enrôlement des électeurs, de la tenue du fichier électoral, des opérations de vote, de dépouillement et de tout référendum... ».

A en croire l'expert, élections et recensement ne peuvent être combinés que lorsque le deuxième ne conditionne pas le premier. Dans ce cas, le gouvernement devra disposer des ressources nécessaires (financières, technique, etc.) pour mener à bien ces deux importantes opérations. Dans le cas contraire, leur combinaison nécessite de retoucher la constitution par rapport au type d'OGE et à ses missions, d'abroger la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Céni et de retoucher la loi électorale (dans ses dispositions ayant trait à l'enrôlement et à la tenue du fichier électoral). Ce débat est relancé alors que le bureau de l'Assemblée nationale a exhorté, le 13 juillet, les différentes composantes qui doivent désigner des candidats, la majorité, l'opposition et la société civile à déposer leurs listes auprès de la Commission parlementaire paritaire au plus tard le 28 juillet. Cette commission aurait trois semaines de plus pour les étudier et remettre une liste au président Tshisekedi, le 17 août prochain.

Jeannot Kayuba

SANTÉ

Poursuite des travaux sur la revue annuelle sectorielle 2019-2020

Lancés depuis le 12 juillet par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, les travaux sur la revue annuelle sectorielle 2019-2020 se poursuivent à Béatrice Hôtel.



Tenue de la revue annuelle de santé

Pour cette deuxième journée, les experts des différents programmes et directions du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ont suivi notamment les activités sur la gestion des épidémies et autres urgences sanitaires entre 2019 et 2020, le rapport de la riposte aux pandémies à fièvre hémorragique d'Ebola de 2019 et 2020, le rapport de la riposte à la pandémie due à la Covid-19 en 2020, l'impact de la Covid-19 et d'autres épidémies sur la performance du système de santé en 2020 mais aussi l'état des lieux

et perspectives de la vaccination anti-Covid-19 en RDC.

Sous la conduite du Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, une centaine d'experts et responsables des différents départements de la Santé y participent en mode présentiel et distanciel. Ces assises de quatre jours permettront ainsi à l'autorité sanitaire d'avoir une idée globale sur les activités à réaliser dans le cadre de la couverture sanitaire universelle prônée par le chef de l'Etat.

Blandine Lusimana

INTERVIEW

Do Nsoseme : « *Les gens sont jugés à leur apparence* »

La photographe a emprunté l'expression « Grand Prêtre Mère » au jargon kinois en l'attribuant à sa série de cinq photos de dames photographiées en costume. Ce faisant, elle veut qu'à ces femmes, dont les petits commerces font vivre les foyers, l'on concède respect et considération comme c'est le cas pour l'homme ainsi vêtu à Kinshasa. Au Courrier de Kinshasa, la photographe partage le constat que le port vestimentaire d'une personne contribue à l'identité ou la qualité qu'on lui confère. Pris à témoin, son objectif a permis de mettre en avant cet autre genre de "Grand Prêtre Mère" que l'on devrait valoriser à sa juste valeur dans la société.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Qu'est-ce donc Grand Prêtre Mère, pourriez-vous nous l'expliquer ?

Do Nsoseme (D.N.) : Grand Prêtre Mère est un projet photographique qui questionne la relation entre le vêtement et l'identité de la femme. Il a été réalisé dans le cadre du projet d'exposition « Kinshasa 2050 : les femmes d'abord », initié par l'Institut français de Kinshasa et le Goethe-Institut de Kinshasa en 2018. À Kinshasa, comme dans la plupart des villes, les gens sont jugés à leur apparence. La notion d'apparence se rapporte très souvent à ce que l'on porte comme vêtement, ce que l'on exhibe comme accessoires pour accompagner sa tenue. La personne qui regarde une tenue, attribue à celle qui la porte une identité ou une qualité. Dans une agglomération telle que Kinshasa où plusieurs foyers survivent grâce à l'apport

des femmes sans que celles-ci soient reconnues à leur juste valeur, je me questionne sur la relation entre le vêtement et l'identité de la femme. Le vêtement n'est pas qu'une simple protection ou une manière d'embellir le corps, il a également une valeur culturelle et idéologique. Chaque société l'insère dans son système de valeur et le consacre comme réservé à certains groupes, pour quelques sortes de vêtements. Le costume est un vêtement d'homme imposant un certain respect pour celui qui le porte. En convaincant des femmes qui travaillent dans l'informel de porter des costumes empruntés à leurs maris pour se rendre à leurs occupations respectives et à poser face à mon objectif dans leur environnement quotidien, je questionne la liberté de costume et les valeurs culturelles, idéologiques et consacrées du vêtement, imaginant une société libérée des carcans vestimentaires.

L.C.K. : Pourquoi le titre Grand prêtre mère ?

D.N. : Parce que Grand Prêtre Mère dans le jargon kinois signifie femme chef, femme riche, patronne, etc. C'est en tout cas un titre que les jeunes donnent à des femmes fortunées et qui ont, selon eux, de la valeur dans la société. Ce terme est également utilisé pour désigner la femme légitime d'un homme, par opposition à la concubine.



Do Nsoseme

L.C.K. : Quelle était votre motivation à la base de la réalisation du projet ?

D.N. : Ma motivation était la grande question : comment montrer aux gens de ma société et au monde entier que les femmes, ces Congolaises, apportent beaucoup à leur foyer et à la société à travers leurs efforts au quotidien ? Comment faire pour qu'elles deviennent visibles aux yeux de tous ?

L.C.K. : Quel a été le moment fort de la réalisation ?

D.N. : Le projet écrit et conçu, il fallait donc trouver des femmes qui allaient accepter de poser, ce n'était pas facile du tout. Ma mère m'a beaucoup aidée, elle m'a mise en contact avec des femmes et puis c'était parti. Un autre moment, c'est quand un monsieur

a encouragé son épouse à porter son costume alors qu'elle hésitait à le faire.

L.C.K. : Pourriez-vous nous parler brièvement des difficultés rencontrées ?

D.N. : Ce n'est pas toujours facile de convaincre une personne de poser devant votre objectif, en plus si elle doit arborer un code vestimentaire appartenant au sexe opposé. Les femmes hésitaient énormément, mais elles ont fini par accepter de le faire. Il y avait également beaucoup d'appréhension au sujet de l'utilisation de leurs images, et il fallait rassurer qu'elles ne seraient utilisées que dans le cadre du projet.

L.C.K. : Une anecdote particulière à partager d'un épisode qui vous a marqué ?

D.N. : La femme qui pose à côté

des mèches à tisser a un mari professeur qui l'a beaucoup encouragée à le faire. Elle avait honte et hésitait quand je lui ai expliqué qu'elle devrait porter le costume de son mari. Elle a bien voulu jouer le jeu par la suite parce que son mari l'avait encouragée à le faire et dit qu'il appréciait bien le projet.

L.C.K. : Quelle était la réaction la plus étonnante, inattendue de la part des hommes (l'un d'entre eux) ?

D.N. : Lorsque l'époux de la dame qui a posé devant le portail avec la mention « Cette parcelle n'est pas à vendre » a vu la photo de sa femme, je leur avais remis un exemplaire à chacun, il a dit : « Oyo vraiment Grand Prêtre Mère ! », c'est-à-dire voilà une véritable Grand Prêtre Mère.

Propos recueillis par Nioni Masela

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



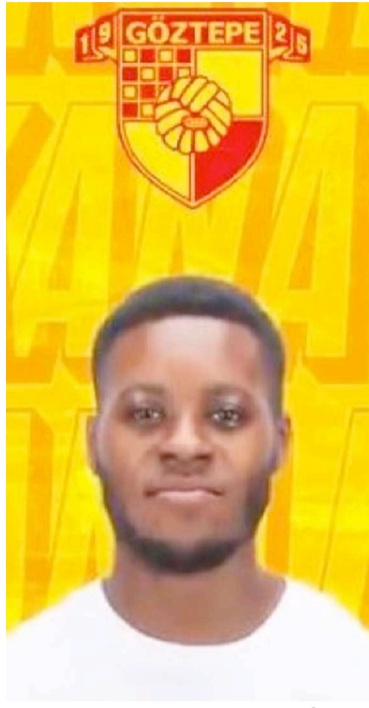
FOOTBALL-TRANSFERTS

Malango convoité par Al Ain, Rudi Baku à Göztepe

Le mercato d'été 2021 est bien mouvementé pour les RD-Congolais en Europe.

Après une saison exceptionnelle avec Raja de Casablanca jusqu'à remporter la Coupe de la Confédération avec le club marocain, l'attaquant international Ben Malango Ngita se retrouve naturellement sur les tablettes de quelques clubs au Maghreb et en Asie. Meilleur buteur de la C2 africaine avec 6 buts et fer de lance du club casablancais et artisan du sacre de Raja, l'ancien buteur du TP Mazembe est convoité par Al Ain aux Emirats arabes unis.

Le club émirati où a évolué jadis le Franco-Congolais Jirès Kembo Ekoko est prêt à débours 3 millions d'euros pour s'attacher de Ben Malango. Mais Raja a fixé sa clause de sortie à 4 millions d'euros. Avant Al Ain, Zamalek d'Egypte avait ma-



Rudi Baku à Göztepe

nifesté aussi son intention d'enrôler le Congolais auteur de 20 buts toutes compétitions confondues avec le club Rajaoui, dont quatorze à la Botola Pro (D1 marocaine).

A la recherche du temps de



Malango convoité par Al Ain

jeu, le jeune attaquant germano-congolais Rudi Makana Baku, frère jumeau de milieu international allemand Bote Ridle Nzuzi Baku de Wolfsburg, a quitté Holstein Kiel (D2 Allemagne) pour Göztepe Spor Kulübü en D1 turque. Il s'en est engagé pour trois ans pour un montant de transfert non révélé au public. Mais, ap-

prend-on, Holstein avait fixé son bond de sortie à 2 millions d'euros, alors que sa valeur marchande serait de 900 mille euros.

Il n'a pas pu s'imposer à Holstein après deux saisons. Sa meilleure saison, il l'a réalisée l'année passée à Wartan Poznan en D1 Pologne où il a été en prêt, avec un total de 6 buts en 16 matchs

joués et 2 passes décisives. Il avait été en prêt auparavant à Sonnenhof Grossaspach (D3 Allemagne). Formé à Mayence (D1 Allemagne, Rudi Makana Baku est prêt sans option d'achat, et va découvrir le championnat turc. Le salaire de Mbokani Récent joueur de Kuwait Sporting Club en D1 Koweït, Dieumerci Mbokani, en séjour à Kinshasa, va toucher 1,8 million d'euros pour les deux saisons qu'il a signées dans son nouveau club, affirment les médias belges. Son salaire mensuel est de 75 mille euros, lui qui touchait jadis à Anderlecht 90 mille euros par mois. La saison passée, l'attaquant congolais de 35 ans a inscrit 14 buts pour 5 passes décisives en 35 apparitions avec Antwerp (D1 Belge).

Martin Engimo

CECAFA U23

La RDC dans le groupe A de la mort avec la Tanzanie et l'Ouganda

Les Léopards U23 se retrouvent dans le groupe de la mort du tournoi de la Cecafo, avec la Tanzanie et l'Ouganda. La compétition est prévu du 17 juillet au 1er août en Ethiopie.

Les Léopards football des moins de 23 ans de la République Démocratique du Congo (RDC) font partie du groupe A du 61e tournoi du Conseil des fédérations de football de l'Afrique de l'Est et du centre (Cecafa). Ils seront opposés dans ce groupe avec les Taifa de la Tanzanie et les Cranes d'Ouganda au terme du tirage effectué le 13 juillet. Les deux autres groupes du tournoi sont respectivement composés de l'Ethiopie, Erythrée et du Burundi dans le groupe B, et du Djibouti, du Sud-Soudan et du Kenya dans le groupe C. La compétition se déroulera du 17 juillet au 1er août 2021.

La délégation RD-congolaise devrait selon le programme quitter Kinshasa le 14 juillet pour Bahir Dar en Ethiopie où se déroulera le tournoi. Les Léopards U23, conduits par le sélectionneur Jean-Claude Loboko et son adjoint Guy Bukasa, se sont préparés à Kinshasa avec à la clé trois matchs amicaux contre la Jeunesse sportive

de Kinshasa -JSK- (victoire trois buts à zéro). « L'objectif était d'avoir une opposition forte face à une très bonne équipe. Nous pensons que notre objectif est atteint parce que nous avons vu de très bonnes choses et de moins bonnes. Face à la JSK, nous avons voulu voir certaines choses que nous avons travaillées. Bien sûr, nous avons une idée déjà en tête de l'équipe type que nous allons aligner mais il fallait voir encore l'ensemble du groupe. Après ce match, nous pouvons dire que l'équipe est à 90% prête », a déclaré à la presse le sélectionneur après cette dernière rencontre amicale. Avant cette rencontre, les Léopards U23 dominaient la formation de New Jeunesse athlétique de Kinshasa (JAK), club champion de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfcin) par cinq buts à un, et aussi la formation de Dijack par deux buts à zéro. Notons que le sélectionneur Loboko a actualisé la liste



Les Léopards U23

des joueurs par rapport à la liste initiale. Ainsi les joueurs retenus sont les gardiens de but Israël Mubobo (CS Don Bosco), Hénoc Kamalandwako (DCMP), Brunel Efonze (Jeunesse sportive de Kinshasa -JSK-) ; les défenseurs Steven Ebwela (AS Maniema Union), Madinda (CS Don Bosco), Idumba Fasika (FC Lupopo), John Nekadio (Standard de Liège/Belgique), Othiniel Mawawu

(CS Don Bosco), Ntambwe Kalonji (TP Mazembe), Moanda (AC Rangers).

Et les milieux de terrain retenus sont Rolly Balumbi (AS V.Club), Christian Nsundi (DCMP), Merveille Kikasa (AS V.Club), Mokonzi Katumbwe (FC Lupopo), Ifasso Efonze (Difaa El Jadida/Maroc), Karim Kimvuidi (DCMP) et Ciel Ebengo (FC Lupopo). Et les attaquants convoqués sont Isaac

Tshibangu du TP Mazembe (qui pourrait probablement être absent car transféré à Anderlecht) en Belgique), Laurent Ntambwe (Blessing FC), Joël Beya (TP Mazembe), Jean Othos Baleke (TP Mazembe), Joyce Katulondi (AS Dauphins Noirs), Rossien Tuisila (Young Africans/Tanzanie) et Eric Kabwe (AS V.Club).

.M.E

BASSIN DU CONGO

2 millions d'euros pour améliorer la gestion des infrastructures de navigation

Le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Jean-Marc Thystère Tchicaya, a lancé officiellement le 13 juillet le démarrage des activités du projet « Appui à la réglementation, la facilitation, la sécurisation et la durabilité du transport fluvial dans l'espace de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) ».

La rencontre, qui va durer deux jours, permettra aux experts venus de l'Angola, du Cameroun, de la Centrafrique, de la RDC, du Gabon et du Congo pays hôte, d'échanger sur des solutions concrètes aux domaines clés du transport fluvial en s'appuyant sur le triptyque : sécuriser-faciliter et régler.

Organisé par la Cicos, cet atelier qui entre dans le cadre du « Programme d'Appui à la gouvernance des infrastructures régionales et nationales en Afrique centrale est la concrétisation du programme signé entre la CEMAC, la CEEAC et l'Union européenne, dans le cadre du programme indicatif régional 11^e FED.

L'objectif est de contribuer à l'amélioration des infrastructures de transport fluvial de l'espace Cicos pour en faire un corridor de désenclavement et d'intégration de la sous-région Afrique centrale.

« Il est notoirement connu que le sous-secteur du transport fluvial dans le bassin du Congo fait face à de multiples défis se rapportant aussi bien à la sécurité de la



Le ministre et le secrétaire général de la Cicos posant avec les collaborateurs/Adiac

navigation qu'à la facilitation et la réglementation », a indiqué Jean-Marc Thystère Tchicaya dans son allocution d'ouverture, soulignant que les multiples études réalisées par la Cicos font état d'un certain nombre de ces défis. Il s'agit, entre autres, a-t-il poursuivi, de la vétusté et de l'insuffisance des infrastructures et équipements portuaires ; la présence de nombreuses bar-

rières physiques et non physiques (bancs de sable, troncs d'arbres, rochers, épaves des unités fluviales, pratiques anormales) ; l'exploitation des unités sans respect des normes de sécurité et de l'environnement ; la faiblesse dans la valorisation des règlements communs élaborés par la Cicos ; et enfin, la pollution des voies d'eau et des plateformes portuaires.

Intervenant à son tour, le secrétaire général de la Cicos, Mme Enaw née Judith Efundem Agbor, a insisté sur l'intérêt de cette session et rappelé aux experts présents à ces assises qu'« il est attendu de dessiner ensemble les contours de la mise œuvre du projet dans l'espace et dans le temps qui permettront une meilleure appropriation des objectifs de ce projet d'une

part, et une consolidation optimale de l'approche participative dans sa mise en œuvre, d'autre part ».

A propos de cette action, dotée de 2 millions d'euros, pour améliorer la sécurité et l'intégration régionale, le représentant de l'UE, Paul Wasumbuka M'Fuki, a signifié qu'il s'agira particulièrement de rendre opérationnel l'Observatoire des barrières non physiques créé sur le précédent projet et compléter le Système commun de radiocommunication, de mettre en application effective dans les Etats membres les règlements communs de la Cicos en matière de transport par voies d'eau intérieures, de doter la région de règlements communs relatifs à la gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires, de mettre en place des guichets uniques pilotes au niveau de trois ports en République démocratique du Congo, en République centrafricaine et en Angola, et également, de construire des baleinières pilotes à même d'assurer la sécurité de leurs utilisateurs.

Guillaume Ondze

ACCÈS AUX FINANCEMENTS

Établir la confiance entre les PME et les banques

L'accès au crédit bancaire reste un grand défi pour les Petites et moyennes entreprises (PME) congolaises, dans un contexte de crise liée à la pandémie. Le secteur privé local se plaint de la rareté des offres de financement censées émaner des établissements de crédit.

La question de la recherche de financement et la gouvernance d'entreprise a été au cœur d'un échange Backbone's meet up, une rencontre thématique initiée par l'agence événementielle Backbone. La rencontre des responsables, cadres d'entreprise et jeunes étudiants, selon Kadidja Barry, la manager de Backbone, vise à créer des liens d'affaires entre les professionnels de divers secteurs productifs, afin de promouvoir la culture d'entreprise et la formation des jeunes cadres.

De tels échanges sur le développement des affaires par le réseautage, le financement et la bonne gouvernance d'entreprise sont à encourager, estime Kadidja Barry. « Cela va permettre l'émulation du secteur économique dans nos pays africains, et c'est bien l'un des objectifs principaux de cette initiative », a-t-elle ajouté.

Cadre du syndicat patronal et directeur de publication du magazine Congo économie, Jean Jacques Samba connaît les prin-

cipaux défis du secteur privé national. La question de financement des entreprises se pose à plusieurs niveaux, explique l'intervenant, car il y a la situation de l'entreprise à sa création, des flux financiers existants, des fonds d'investissement et de fonctionnement qui sont indispensables

à la survie de l'entreprise. Si l'intervenant souligne le fait que le système financier local n'offre pas assez de produits aux PME congolaises, il admet pour autant l'inefficacité des gérants des entreprises. « Le banquier est regardant sur le secteur d'activité, son état actuel et les perspectives.

Il a aussi une bonne connaissance de l'ensemble des activités de l'économie nationale. Il s'intéresse à la forme juridique de l'entreprise, parce que derrière il y a la question de la garantie », argumente Jean-Jacques Samba. Le financier Sidney Sossoni Odou partage le même avis sur le

manque des informations financières crédibles et la gouvernance des entreprises. Les offres de crédit bancaire existent, laisse croire le professionnel de la banque, sauf que les dossiers fournis les chefs d'entreprise ne sont pas solides pour prétendre bénéficier à un financement. « Le banquier dispose des outils pour évaluer la pertinence d'une demande de crédit », affirme-t-il.

Selon les établissements de crédit, au moins 95% des états financiers que comportent les demandes de financements sont des faux, ce qui illustre l'absence de transparence et de crédibilité de la part des hommes d'affaires congolais. « Nombreux dossiers litigieux sont dus à ces écarts constatés dans les informations financières fournies par les demandeurs des crédits. Lorsqu'il y a ce genre d'écarts, la confiance entre l'entreprise et le banquier prend un coup », conclut Sidney Sossoni Odou.



Les participants aux Backbone's meet up/DR

Fiacre Kombo

FONCTION PUBLIQUE

Le processus d'informatisation du fichier du personnel amorcé

Le directeur de cabinet du ministre en charge de la Fonction publique, Christian Aboké-Ndza, a réceptionné le 13 juillet à Brazzaville le premier lot du matériel informatique destiné à la modernisation de l'administration publique.

Composé d'ordinateurs, d'imprimantes, d'onduleurs et de scanners, ce matériel a été remis par le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), fruit du partenariat entre le Congo et la Banque mondiale. Remettant un échantillon d'équipements au directeur de cabinet, le coordonnateur du Prisp, Ferdinand Doukaga Kwanda, a indiqué que le but est de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des agents et cadres du ministère de la Fonction publique. « *En plus de cette opération qui rentre dans le cadre de la modernisation de l'administration publique, il y a d'autres activités qui sont prévues en vue de recevoir un puissant logiciel appelé le Sighre. Ce logiciel intégrateur permettra, dans un seul fichier, la gestion du personnel de la Fonction publique, leurs salaires et les pensions* », a-t-il annoncé, précisant que tout est en train d'être mis en œuvre pour le fonctionnement et l'utilisation du Sighre. Se félicitant de l'appui du



Christian Aboké-Ndza réceptionnant l'échantillon du matériel

groupes de la Banque mondiale, le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale a rappelé que ce premier lot intègre un long processus qui aboutira à la mise en place effective du Système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (Sighre). Selon Christian Aboké-Ndza, l'informatisation de l'adminis-

tration publique va aboutir à la gestion automatisée des carrières des agents civils de l'Etat et à l'automatisation de la retraite.

« *Le gros lot sera livré prochainement. Nous avons eu à visiter les travaux de câblage qui sont réalisés au niveau de l'inspection générale des services administratifs et de la direction générale de la fonction*

publique pour qu'il y ait interconnexion de tous les domaines d'activités du ministère. Le but étant de permettre la gestion des carrières des agents civils de l'Etat conformément à la loi. C'est le volet technique et opérationnel de la matérialisation de cette disposition législative », a-t-il déclaré, garantissant les donateurs que ce matériel sera utilisé à bon

escient.

En effet, cette délégation mixte (ministère-Prisp) a pu se rendre compte des conditions dans lesquelles les cadres et agents de ce département travaillent. Ces derniers sont confrontés, entre autres, au problème d'électricité et à la vétusté des toitures. La directrice générale de la fonction publique, Joséphine Boman-douki-Olingou Pourou, pense que l'informatisation de cette administration sera la bienvenue. « *Après le recensement, il reste maintenant l'enrôlement biométrique pour mettre en place le Sighre. Donc, ce système va nous apporter beaucoup de choses surtout dans le suivi de la carrière des fonctionnaires parce qu'actuellement on ne peut pas parler de retraite automatique étant donné que nous travaillons encore manuellement. Lorsqu'un agent est admis à faire valoir ses droits à la retraite, il doit attendre sa dernière promotion* », s'est-elle réjouie.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

La maternité de l'hôpital de Gamboma réhabilitée

Après les travaux de remise aux normes réalisés par le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, a mis en service le bloc d'accouchement de l'hôpital de Gamboma, le 14 juillet, en présence du représentant de l'agence onusienne Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba.

En dehors de la réhabilitation et de l'élargissement de la maternité de l'hôpital de base de Gamboma dans le département des Plateaux, le Fnuap a également mis à disposition des équipements médico-techniques : lits d'accouchement et d'hospitalisation, boîtes gynécologiques complètes, lits de travail, équipements de protection individuels, kits de dignité, produits de santé... « *Pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant qui fait partie des objectifs de développement durable, il nous faut des maternités modernes* », a déclaré le directeur départemental des soins et services de santé, Jacques Ludovic Achille Opango qui a salué l'appui apporté par le Fnuap.

Il faut rappeler que suite à la crise sanitaire liée à la covid-19 et aux dégâts causés par des inondations dans la zone septentrionale du pays, il



La ministre des Affaires sociales visitant la maternité réhabilitée

y a quelques mois, les services sociaux de base, notamment les services de santé de la reproduction ont été affectés,

avec un dysfonctionnement dans plusieurs districts. D'où la nécessité d'améliorer le plateau technique sanitaire

pour un accès plus large aux services de santé de la reproduction de l'hôpital de base de Gamboma qui accueille égale-

ment les malades venus de la localité de Bouemba, ainsi que des sous-préfectures d'Ongoni et de Mpouya.

Par ailleurs, le directeur départemental des soins et services de santé précisé que l'hôpital de base avait pris l'engagement de réhabiliter, sur fonds propres, le bloc d'accouchement jugé trop petit par rapport à la demande. En raison des moyens financiers insuffisants, l'initiative s'était arrêtée juste à l'élévation des murs. C'est là où le Fnuap a pris le relais. La main-d'œuvre locale a tiré profit des travaux de réhabilitation.

Le jour même de l'inauguration, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire et le représentant du Fnuap, Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, ont remis aux femmes ayant accouché des kits de maternité.

Rominique Makaya



Liputta Swagga collection | Rey Mangouta / © Culture Trip

COP 26

Les deux Congo déterminés à consolider la voix de l'Afrique

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, s'est entretenue avec la coordonnatrice de l'Agence congolaise de la transition écologique et du développement durable (ACTEDD), Marie-Pascale Malanda Diakuta, envoyée du président de la République démocratique du Congo (RDC) Félix Tshisekedi, le 12 juillet.

Cet échange s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la conférence des parties (COP 26) qui se tiendra à Glasgow en Ecosse en novembre prochain. C'est donc sur instruction du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, président de la commission climat du bassin du Congo (CCBC), que la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, coordonnatrice de la CCBC a échangé avec la coordonnatrice de l'ACTEDD, service spécialisé au sein du cabinet du président de la République de la RDC. Le but étant de consolider la voix de l'Afrique et celle du bassin du Congo sur la problématique de l'économie verte. Car, les deux pays portent ensemble la CCBC et le Fonds bleu pour le bassin du Congo.



Les deux parties échangeant sur les questions du bassin du Congo (crédit photo/Adiac)

« Nous parlons développement durable, nous parlons forêt, nous parlons tourbières. Nous partageons près de 166 km² des tourbières du bassin du Congo qui capturent pas moins de trente-un milliards de tonnes de CO₂, qui est l'équivalent de trois ans des gaz à effet de

« Nous parlons développement durable, nous parlons forêt, nous parlons tourbières. Nous partageons près de 166 km² des tourbières du bassin du Congo qui capturent pas moins de trente-un milliards de tonnes de CO₂, qui est l'équivalent de trois ans des gaz à effet de serre de la planète »

enjeux du bassin du Congo sont gigantesques, c'est quatre millions d'hectares de kilomètres carrés, et nous avons les enjeux d'eau, de forêt, de tourbières, d'énergie et bien d'autres encore. Et nos deux pays, qui ont les capitales les plus proches au monde, ont évidemment apporté cette responsabilité écologique que nous allons apporter, mais apporter dans le gagnant-gagnant. C'est-à-dire que nous allons apporter nos ressources naturelles », a évoqué Marie-pascale Malanda Diakuta.

Elle a ajouté qu'ils vont mettre ses ressources à contribution pour la lutte contre le réchauffement climatique, mais également à penser au développement durable. Parce que, dit-elle, « nous allons tous prendre le chemin de la transition écologique, de la transition énergétique, et bien entendu pour atteindre le développement durable. C'est pour cela que nous avons eu avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, un long échange sur un agenda de travail que nous allons mettre en place avant la COP 26 afin qu'à cette rencontre la voix du bassin du Congo, la voix de toute l'Afrique soit portée par les deux chefs d'État, le président de la RDC et le président de la République du Congo, et bien entendu toute l'Afrique derrière. »

Notons que le séjour technique de la coordonnatrice de l'ACTEDD précède la visite de la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable de la RDC, Eve Bazaïba, qui est associée à cette démarche.

Bruno Okokana

OEACP/UE

La société civile réclame sa « place » dans l'Accord post-Cotonou

Alors que l'Union européenne et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique se rapprochent de la ratification d'un nouvel accord de partenariat, des groupes de la société civile de ces régions s'organisent pour s'assurer de leur intégration dans toutes les structures qui émergeront de l'accord.

Achévé en avril par les négociateurs, le nouvel accord succède à l'Accord de Cotonou de 2000 qui visait à éradiquer la pauvreté et à intégrer les États ACP dans l'économie mondiale. Le nouveau traité a une portée beaucoup plus large. Il se fonde sur 6 domaines prioritaires essentiels pour relever les principaux défis dans les domaines suivants : droits de l'homme, démocratie et gouvernance ; paix et sécurité ; développement humain et social ; durabilité environnementale et changement climatique ; croissance économique et développement durables et inclusifs ; migration et mobilité. Avec ce nouveau chapitre, la coopération devrait être plus politique et orientée vers la réalisation de plus grandes ambitions aux niveaux local, régional et international.

Le nouvel accord « prévoit également un rôle actif pour la société civile », a déclaré Sandra Bartelt, membre du cabinet de la commissaire européenne Jutta Urpilainen, lors d'une discussion sur les relations entre les décideurs politiques et la société civile dans le cadre de l'accord post-Cotonou. L'un des nouveaux points clés pour la

société civile était les dialogues de partenariat réguliers nécessaires pour définir les priorités et les actions potentielles. Domenico Rosa, responsable de la commission, a indiqué que les points clés sont « beaucoup plus complets » que ceux de l'Accord de Cotonou, et incluent explicitement la société civile et le secteur privé.

La société civile est également incluse dans la formation et la mise en œuvre des protocoles régionaux - qui, selon Joyce Naar, du Forum de la société civile ACP, « offrent une opportunité pour des interventions plus ciblées de la société civile, mais menacent également de diviser la solidarité mondiale ». Les États membres crient au scandale, alors que la Commission européenne affirme qu'elle seule devrait signer un accord de partenariat de grande envergure. Encore que le nouvel accord doit être approuvé, signé et ratifié par les parties. Mais la Slovaquie, qui vient de prendre la présidence du Conseil de l'UE, a promis de s'efforcer d'achever le processus avant les six mois du terme de son mandat. Ce qui met la pression sur les groupes de la société civile pour qu'ils

« se taillent » leur nouveau rôle. Déjà, en 2016, les organisations de la société civile (OSC) ont été reconnues comme « des acteurs légitimes en matière de coopération », jouant un rôle essentiel dans les relations ACP-UE. Leur participation dans le cadre de l'Accord de partenariat de Cotonou constitue donc un acquis qui doit être maintenu et renforcé.

Le partenariat ACP-UE est l'un des cadres de coopération, les plus anciens et les plus complets entre l'UE et les pays partenaires. Il unit plus de 1,5 milliard de personnes réparties sur quatre continents. Plus précisément, ce partenariat relie l'UE et 79 pays ACP. C'est une collaboration vaste, qui repose sur les valeurs et les ambitions qui rapprochent l'UE et les pays ACP. Mais le monde a considérablement changé depuis l'adoption de l'Accord de Cotonou. Il en va de même pour l'UE et ses partenaires. Cela implique de redéfinir les objectifs tout en fixant de nouvelles ambitions pour répondre aux nouveaux besoins et défis. Entre-temps, le groupe des États ACP est devenu une organisation internationale, l'OEACP, en 2020.

Noël Ndong

serre de la planète», a souligné la ministre Arlette Soudan-Nonault. Précisant par la suite que dans les agendas de la COP 26 il y a au centre la problématique du bassin du Congo, qui est le dernier rempart, le poumon vert de l'humanité. Il faut, a-t-elle insisté, au travers de pipeline de projets qu'ils continuent à abonder, qui sont des projets issus des contributions déterminées nationales (CDN), que la République du Congo travaille étroitement avec la RDC.

Au sortir de cet échange, la coordonnatrice de l'ACTEDD a indiqué qu'avec la ministre Arlette Soudan-Nonault elles ont eu un échange fructueux par rapport au Fonds bleu et la COP 26 qu'ils vont préparer afin de pouvoir présenter ce Fonds bleu qui est l'outil financier de la commission climat du bassin du Congo. « Les

CARNET ROSE



Stella
T'invite à
l'occasion
de son
anniversaire
qui aura lieu
vendredi
16 juillet 2021

REPRISE ÉCONOMIQUE

Le taux de croissance du Congo estimé à -1% cette année

La croissance du Produit intérieur brut (PIB) devrait se tasser de -1% en 2021, soit une nette amélioration par rapport à l'an dernier (-6%). La reprise progressive de la croissance en République du Congo est portée par le secteur hors pétrole, d'après la Banque centrale.

Le Comité national économique et financier (CNEF), réuni à Brazzaville le 14 juillet, s'est réjoui de la dynamique du secteur non pétrolier. En perspective, il mise sur la relance de la production pétrolière dont les prix du baril s'établissent entre 60 et 70 dollars. Le gouvernement vient d'entamer des négociations avec les pétroliers en vue de s'assurer de cette reprise.

Même si les prévisions sont optimistes pour le secteur pétrolier, le gouvernement congolais maintient son engagement pour la diversification économique, grâce à des investissements attendus dans des secteurs à fort impact socio-économique comme l'agriculture, a assuré la ministre de l'Économie, du Plan, de la statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

L'exécutif mise également sur la reprise des discussions avec le Fonds monétaire international (FMI). « L'économie congolaise se porte mieux qu'en 2020 (...) Nous sommes dans une dynamique de réforme. Le premier programme avec le FMI qui s'est achevé nous a amené à faire des réformes et nous allons les poursuivre dans le cadre de la gouvernance du secteur public », a affirmé la ministre de l'Économie.

Préalablement aux discussions avec le FMI, le gouvernement congolais devrait faire le diagnostic de l'économie, définir une feuille de route et poser les perspectives que nous savons positives. « C'est à l'issue du diagnostic que nous allons entrer en discussions avec le FMI. Mais le gros des réformes avait été pris en compte lors du premier programme approuvé le 11 juillet 2019 », a estimé Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Le succès des réformes économiques dépendra, en partie, de la politique sanitaire et vaccinale menée par le gouvernement pour stopper la progression de la pandémie de Covid-19, a ajouté le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Roger Rigobert Andely, qui a appelé les Congolais à aller se faire vacciner.

Fiacre Kombo

HYDROCARBURES

Les experts planchent sur les prix fiscaux au deuxième trimestre 2021

Les experts d'industries pétrolières basées au Congo et ceux du ministère des hydrocarbures, examinent, du 14 au 15 juillet à Brazzaville, les tendances du marché et les prix fiscaux pour le deuxième trimestre 2021.

« La pandémie de Covid-19 est toujours en cours. Elle a un impact sur les économies mondiales. Nous avons besoin de sources d'énergies modernes... De nouvelles énergies afin de satisfaire une demande sans cesse en augmentation et de soutenir la croissance économique pour minimiser les impacts des changements climatiques », a indiqué Ralph Eccleston, directeur général de la société Chevron au Congo. La ville de Pointe-Noire avait accueilli du 14 au 15 avril 2021, la première réunion de fixation des prix des hydrocarbures. Au premier trimestre 2021, la moyenne des prix fixés des hydrocarbures était de 61 dollars par baril, pour un différentiel moyen de 0,1 dollar par baril. Durant la même période, le pays

avait donc franchi le premier trimestre 2021 avec une tendance haussière des cours de pétrole, malgré les fluctuations dues à l'évolution mondiale de la pandémie de Covid-19.

Le cours du baril de pétrole a progressé depuis le début de l'année 2021. Il est passé de 50 à environ 65 dollars fin mars avec un pic proche de 70 dollars, soit une augmentation de près de 35 % selon l'analyse du marché. Les statistiques officielles précisent que la production industrielle a progressé de près de 35 % en janvier-février 2021 par rapport à la même période de l'année dernière.

« Au mois de juin 2021, il y a eu une cotation de 71.78 dollars le baril soit une hausse 4,44% par rapport à la moyenne 68.66 dollars le baril à mi-juillet 2021 »,

a indiqué le ministre des Hydrocarbures, Bruno-Jean Richard Itoua. S'appuyant sur les données de l'OPEP+, le ministre des Hydrocarbures espère l'amélioration des prix des cours de pétrole. Il souhaite un partenariat « gagnant-gagnant et l'amélioration du cadre juridique et fiscal ».

Les fluctuations du prix de pétrole à court terme, ainsi que sa tendance d'évolution à moyen-long terme contiennent de revêtir une importance particulière. Au Congo comme dans les autres pays du monde, la détermination du prix du pétrole repose en partie sur des mécanismes de marché ainsi que l'interaction d'acteurs offreurs et demandeurs suffisamment nombreux pour que prévale un mode concurrentiel contrôlé de fixation du prix.

Fortuné Ibara

APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE POINT FOCAL COVID C19RM

Le comité de coordination nationale des projets financés par le Fonds Mondial

de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme « CCN » recrute un POINT FOCAL COVID C19RM.

Titre du poste : POINT focal COVID C19RM.

Lieu d'affectation : Brazzaville.

Durée du contrat : 1 an renouvelable assorti d'une période d'essai de 3 mois.

Mission : Coordonner la participation de la société civile et des mécanismes nationaux de la riposte au COVID-19 pour la rédaction du projet C19RM et veiller au suivi de la mise en œuvre du financement C19RM.

Responsabilités et tâches principales :

Sous l'autorité du Bureau du CCM, le point focal COVID C19RM a

pour tâches :

A. Pour la rédaction du projet COVID C19RM

• Coordonner la rédaction du projet COVID C19RM

• Maintenir une collaboration étroite avec le secrétariat exécutif, le comité exécutif de l'ICN et les coordinateurs nationaux de la riposte au COVID-19

• Étudier les documents de candidature et d'orientation

• Communiquer les documents de candidature et d'orientation pertinents, incluant les nouvelles activités qui requièrent un suivi stratégique de l'ICN à l'ensemble des parties prenantes.

• Maintenir une communication étroite et constante avec les membres et les structures de l'ICN, l'équipe de pays, les partenaires techniques et les organismes nationaux chargés de la lutte contre le COVID-19. Cette coordination nécessite d'impliquer les parties concernées à partir de l'approbation de la requête de financement ainsi que pendant la phase de mise en œuvre).
• Accompagner le processus de négociation et de signature de la convention avec le Fonds mondial.

B. Pour le suivi du projet COVID C19RM

Directives et Planification

• Veiller à ce que les détails des activités et des budgets prévus fassent en permanence l'objet d'un accord avec le pôle ICN et l'équipe de pays.

• Veiller à ce que les interventions envisagées pour contenir et lutter contre la pandémie soient mises en œuvre de façon concertée entre l'organisme nationale chargée de coordonner la riposte au COVID-19 et la

société civile

• Conseiller les bénéficiaires principaux en matière de stratégie

• Veiller au respect des politiques et des procédures du Fonds mondial sur la COVID 19;

Communication, coordination avec les mécanismes nationaux de coordination pour le COVID 19 le point chaque par mois sur l'avancement des activités avec les systèmes de surveillance communautaire et les instances nationales de coordination de la riposte au COVID-19 puis transmettre les résultats au secrétariat exécutif et aux membres du Comité de suivi stratégique.

Engagement/participation

• Vérifier deux fois par mois avec les mécanismes de coordination nationaux de la riposte au COVID-19 l'état d'avancement de la pandémie dans le pays, et les effets sur les personnes défavorisées comme les personnes âgées, les personnes handicapées ou les personnes potentiellement exposées à des violences fondées sur le genre (VFG).

• Se coordonner avec le secrétariat exécutif de l'ICN pour s'assurer que les ressources de l'ICN destinées à faciliter une concertation inclusive (en particulier la participation des communautés) sont disponibles et peuvent être utilisées au cours de la mise en œuvre des activités.

Suivi stratégique

• Collectionner régulièrement des données issues des communautés et du système sanitaire national
• Vérifier régulièrement avec les RP qu'ils disposent de sous bénéficiaires et sous sous bénéficiaires issus de la société civile

• Organiser des réunions régulières de suivi en face à face et virtuellement.

• Veiller à ce que tous les documents contractuels, y compris les rapports des RP, soient remis dans les délais, en respectant les directives, méthodes et échéances communiquées par le Fonds mondial.

• Assurer une analyse régulière des rapports sur le projet C19RM à travers des outils comme les tableaux de bord et systèmes de surveillance communautaire
• Rencontrer régulièrement les PR et SR pour échanger sur les progrès

• Superviser l'utilisation efficace des ressources maté-

rielles, financières et humaines

• Apporter un appui à la préparation et à la tenue des réunions trimestrielles du comité de suivi stratégique, en veillant à ce que toutes les informations présentant un intérêt soient synthétisées et organisées de manière à favoriser la réussite des discussions.

• Inclure dans l'agenda des assemblées générales la mise à jour sur les activités de riposte au COVID-19. Les populations touchées et les mécanismes nationaux de riposte au COVID-19 doivent y participer.

• Conduire des visites de terrain en collaboration avec le comité de suivi stratégique de l'ICN

• Assurer le suivi des recommandations liées à la mise en œuvre du projet C19RM

Profil du candidat

Diplôme et expérience

• BAC + 4 en sciences sociales, santé publique ou développement

• Connaissance du secteur de la santé et des plateformes communautaires et programmes des partenaires de développement dans le pays

• Connaissance du secteur communautaire (prenant en compte, outre les cibles habituelles du FM, les personnes âgées, les personnes handicapées ou les personnes potentiellement exposées à des violences fondées sur le genre (VFG)),

• Connaissance du processus d'élaboration des demandes de financement présentées au Fonds mondial et du dispositif de riposte au COVID-19 (C19RM)

• Expérience d'au moins deux ans dans la planification de projets au sein d'équipes de projets ou à un niveau plus élevé (État, national)

• Connaissance générale des interventions visant à contenir et à lutter contre la pandémie de COVID-19

• Expérience de travail dans un environnement de gouvernance faisant intervenir diverses parties prenantes

• Expérience souhaitée dans la préparation de précédentes demandes de financement destinées au Fonds mondial

Compétences

• Maîtrise de la collecte et de la triangulation des données, et capacité à analyser des informations provenant de différentes sources

• Capacité à synthétiser des informations portant sur des questions financières, sur les programmes et sur

la gestion

• Maîtrise de Microsoft Office, en particulier Microsoft Excel et Microsoft Project

• Aptitude à travailler efficacement avec les membres du personnel et les organisations partenaires

• Sens aigu de la communication et capacité avérée à communiquer et à coopérer avec des hauts fonctionnaires de l'État (p.ex. les responsables de programmes de santé nationaux), des organisations de la société civile, des institutions des Nations Unies et des acteurs du secteur privé

• Très bonnes aptitudes en rédaction, présentation, animation, coordination et communication

• Aptitude à gérer plusieurs tâches simultanément, à établir des priorités et à travailler en autonomie aussi bien qu'en équipe

• Maîtrise de l'anglais et de la langue nationale du pays (si celle-ci n'est pas l'anglais)

• Être âgé de moins de 60 Ans

Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

• Une lettre de motivation pour le poste adressée à la Présidente du CCN ;

• Un curriculum vitae daté et signé ;

• Une ou des copies des diplôme(s) ;

• Un casier judiciaire et un certificat de nationalité ;

• Les attestations ou certificat de travail.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à passer le test.

Dépôt de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être adressés, sous pli fermés avec

mention « Recrutement Point focal COVID C19RM du CCN », à Madame la

Présidente du CCN, au plus tard le vendredi 23 juillet 2021, à 16 heures et

déposés au secrétariat exécutif permanent du CCN, sise en face du CHU de

Brazzaville, bâtiment compris entre l'UNESCO et la Croix-Rouge Internationale,

au 2ème étage.

FORMATION DES JEUNES

Le Congo et Campus France évoquent un futur partenariat

En séjour au Congo, la délégation de Campus France travaille avec les autorités congolaises sur une éventuelle possibilité d'un partenariat dans le domaine de la formation et la qualification des jeunes dans les différentes filières.

Conduite par Thierry Tasset, maire de la ville de Verquin en France, cette délégation a évoqué le 13 juillet avec les ministres congolais de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi et celui de l'Enseignement technique et professionnel la possibilité d'assurer la formation et des qualifications des jeunes dans les différentes filières professionnelles. L'entretien a aussi permis de présenter le label des Campus des métiers de qualification qui existent en France afin de créer une coopération. «... Dans les Campus des métiers de qualification qui existent en France, nous devons avoir un axe international. Il doit y avoir des coopérations dans les pays dans le domaine de la formation. C'était l'occasion puisque les deux ministres ont émis le souhait de développer la formation et la qualification des jeunes dans les différents métiers, différentes professions et différents corps de métiers », a expliqué Syl-



Hugues Ngouélondélé et Ghyslain Thierry Maguessa Ebome avec la délégation du Campus France/DR

vie Tasset, proviseur honoraire conseil en formation.

Les échanges ont convaincu les autorités congolaises de s'engager dans la voie d'un partenariat pour appuyer les possibilités non seulement des formateurs, mais aussi des apprenants de la jeunesse dans les différents métiers. « Nous verrons dans les jours

à venir comment faire pour que ce partenariat soit fondé », a déclaré Ghyslain Thierry Maguessa Ebome, ministre de l'Enseignement Technique et professionnel.

Le Campus des métiers et des qualifications est un réseau d'acteurs qui favorise le développement des formations en lien

avec un secteur d'activité. Il est créé autour d'une filière d'excellence, dynamique, innovante et porteuse d'emploi. Au sein du campus, il existe des formations allant du CAP au doctorat. L'apprenant fort de son projet professionnel est l'acteur de la construction de son parcours de formation. Les voies sont mul-

tiples, notamment la formation initiale sous statut scolaire, la formation par apprentissage et la formation continue. Les possibilités de parcours débouchent vers deux types de métiers: les métiers des études et de la conception d'une part, et les métiers de production d'autre part. Les bases étant désormais posées, il ne reste qu'au Congo de poser d'abord le diagnostic afin de faire connaître ses besoins dans la formation et la qualification des jeunes. Le maire de Verquin a aussi discuté avec Hugues Ngouélondélé sur les préparatifs des Jeux olympiques Paris 2024 en faisant surtout le point sur la construction du Centre des arts martiaux déjà labélisé selon lui JO. « Le Congo devrait s'y intéresser pour imaginer que ses propres athlètes puissent venir y séjourner et qui peuvent peut-être trouver le bon timing pour remporter les médailles olympiques », a commenté Thierry Tasset. Le centre en construction pourrait être inauguré en janvier 2022.

James Golden Eloué

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Un jeune congolais invente une couveuse automatique d'œufs

Gilmar Mboundou, 29 ans, électrotechnicien et entrepreneur, a présenté le 13 juillet à Brazzaville le dispositif qui va contribuer au développement de l'aviculture au Congo, en présence du ministre en charge de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel.



L'inventeur, la ministre et la communauté scientifique à la présentation de la couveuse automatique/DR

La couveuse automatique inventée par l'électrotechnicien, Gilmar Mboundou, peut couvrir les œufs de toutes les espèces d'oiseaux : pintade, dinde, canard, poule... Le dispositif, né de la créativité de ce dernier, reproduit en effet les conditions de développement foetal en maintenant constante la température entre 37,7°C et 38°C ainsi que l'humidité entre 50% et 80%. « Ce qui permet d'accélérer le processus d'incubation en limitant le temps de pause d'une espèce d'oiseau qui produit les œufs », a expliqué l'inventeur.

Par ailleurs, la machine permet de couvrir plus d'œufs afin de produire les poussins en grande quantité. Ainsi, les aviculteurs peuvent booster leur production et épargner le pays des importations excessivement coûteuses, réduire la dépendance alimentaire en la matière.

Le ministre en charge de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, a salué la prouesse réalisée par Gilmar Mboundou en promettant, au nom du gouvernement, de tout mettre en œuvre pour que le Congo tire profit des inventions de ses filles et fils en évitant la fuite des cerveaux. « Nous allons voir comment vous accompagner et protéger cette œuvre de l'esprit et faire en sorte que les jeunes inventeurs puissent vivre de leurs œuvres », a indiqué la ministre.

En rappel, l'électrotechnicien Gilmar Mboundou, qui vient de mettre en place la couveuse automatique d'œufs, avait remporté le premier prix de Talents du Congo lors de l'édition 2020 du Salon Osiane.

Rominique Makaya